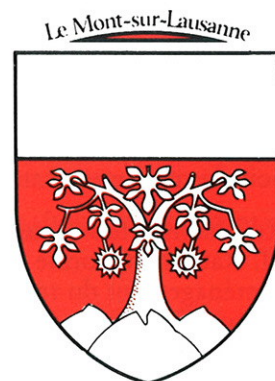


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth, Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

A peine les vacances terminées le Conseil communal s'est réuni le lundi 3 septembre sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président, afin d'examiner 4 préavis municipaux.

Arrêté d'imposition pour les années 1985 et 1986 M. Armand Favre rapporte au nom de la commission des finances laquelle, en accord avec la Municipalité, propose le maintien du taux d'imposition à 85%. La situation financière de notre commune est bonne. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que nous devons prévoir d'importants investissements ces prochaines années et qu'il faut donner à l'exécutif le moyen de mener à bien ses multiples tâches.

M. Staub, quant à lui, estime qu'au vu des bénéfices réalisés ces dernières années, un abaissement de 5 points du taux d'imposition est tout-à-fait envisageable. Il formule une proposition ferme dans ce sens. Selon une estimation de M. Rauschert, syndic, cette mesure diminuerait d'env. Fr.300'000.- les rentrées fiscales. Il fait aussi remarquer que les comptes communaux ont été bouclés en fait avec les excédents de recettes et qu'il ne s'agit aucunement de bénéfices.

M. Menétréy constate que la commune du Mont ne possède quasiment rien, contrairement à Lausanne, par exemple, qui est propriétaire de nombreux immeubles et de près de 40% de son territoire communal. De plus, le budget octroyé au remaniement parcellaire en cours est déjà dépassé alors que la commune a encore des terrains à acheter.

La Municipalité rappelle les investissements nécessaires ces prochaines années et notamment la construction

- d'un centre administratif et de locaux pour la voirie et les pompiers;
- d'un bâtiment scolaire aux Martines;
- d'abris de protection civile d'ici 1990 pour la population des hameaux du Grand-Mont, du Petit-Mont, des Martines et des Planches (dans les anciennes maisons de tels abris sont inexistantes).

Le montant total de tous ces investissements se situe entre 5 et 10 millions de francs.

M. Lehmann rappelle de son côté qu'un abaissement du taux d'imposition avait été possible il y a deux ans suite

à la suppression de l'arrêt de progression.

Après une intéressante discussion, le Conseil maintient le taux d'imposition à 85% par 47 voix contre 5.

La proposition de Madame Cordey d'augmenter l'impôt sur les chiens n'est pas retenue. Cet impôt reste ainsi à Fr. 40.-.

Le préavis municipal concernant le taux d'imposition est ainsi accepté à l'unanimité tel que proposé par la Municipalité.

Acquisition d'une propriété au Grand-Mont

Il s'agit de la propriété de Mme Lydie Vollenweider d'une superficie d'env. 5000 m² pour le prix de Fr.800'000.-. Selon M. Carroz, municipal responsable des travaux, ce terrain conviendrait parfaitement à la construction de logements à loyers "abordables", par exemple avec l'aide de la Confédération ou du Canton ou éventuellement grâce aux conditions de prêt également intéressantes qu'offre la Caisse intercommunale de pension pour de telles constructions. La commune ne serait pas promotrice, mais pourrait mettre le terrain à la disposition d'une coopérative sous la forme de droit de superficie. M. Carroz ne craint pas les éventuelles oppositions de voisins vu qu'on se trouve déjà disposer d'un plan de quartier légalisé qui ne tolère que des constructions de faibles volumes.

Après quelques informations de détail, le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal concernant cette acquisition.

Modifications des limites des constructions du plan d'extension partiel "au Grand-Mont"

M. Stutz, rapporteur, relève qu'il s'agit là d'une simple formalité administrative qui doit sanctionner un état de fait. La commission est arrivée à la conclusion que la modification de l'alignement des constructions telle qu'elle est proposée est parfaitement logique.

A l'unanimité et sans discussion le Conseil accepte le préavis municipal concernant ces modifications de limites.

Travaux de remise en état du chemin du Bois-Murat

M. Gleyre donne connaissance du rapport de la commission ad hoc qui souhaite que ces travaux soient exécutés le plus rapidement possible, afin de réparer les importants

dégâts causés par les pluies diluviennes du début 1983. M. Carroz informe l'assemblée d'une variante possible dans l'exécution technique de ces travaux, à savoir le remplacement des gabions par des éléments préfabriqués en béton avec plantation d'arbres pour cacher le mur.

Le Conseil n'ayant pas à se prononcer sur l'exécution des travaux, mais uniquement sur l'aspect financier, octroie à l'unanimité à la Municipalité un crédit de Fr. 85'000.- pour la remise en état de ce chemin.

Au chapitre des **communications de la Municipalité**, M. Rauschert donne lecture de la lettre du Service de l'aménagement du territoire du 14 août 1984 concernant la modification au plan de quartier "En Crétalaision", légalisé dans sa forme première le 6 avril 1977. Le Conseil d'Etat a décidé de ne pas approuver la modification de ce plan entérinée par le Conseil communal en 1982 et a admis les requêtes déposées par plusieurs citoyens.

M. Rauschert explique alors que la version première du règlement du plan de quartier est formellement à nouveau valable, sous réserve d'incitations à révision suggérées par le Conseil d'Etat.

Au chapitre des **propositions individuelles**, M. Mattenberger intervient au sujet de la salle de sciences. En son temps, la commission ad hoc avait demandé qu'un seul maître soit désigné pour l'enseignement de cette branche et soit seul responsable de la salle de sciences. Or il constate qu'actuellement deux maîtres enseignent les sciences. Il demande à la commission scolaire de revenir à une solution plus réaliste et allant dans le sens souhaité par la commission ad hoc.

M. Edouard Corbaz demande la possibilité d'un éclairage public en haut du chemin des Falaises.

M. Nusslé est très préoccupé par le remplacement des platanes à l'allée de l'église. Selon lui, ces arbres sont encore en "bonne forme" et ne nécessitent pas d'abattage. M. René Henny, municipal des forêts, a pris contact avec deux spécialistes qui sont unanimes à déclarer que la plupart des platanes, plantés entre 1805 et 1807, devront être remplacés sans tarder, à l'exception de 3 ou 4. M. Rauschert et ses collègues de la Municipalité sont conscients de l'attachement de la population à cette allée. Aussi les habitants du Mont seront tenus au courant, mais il n'y a guère d'illusions à se faire! En conclusion M. Amiguet dit qu'il est inutile de vouloir garder à tout prix ces arbres malades et qu'il convient de penser aux générations futures en leur offrant des arbres sains.

La parole n'est plus demandée et l'ordre du jour étant épuisé, M. Grosclaude clôt la séance à 22h.10.

*La secrétaire:
Evelyne Panchaud*

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Il est bon de répéter qu'environ 30% des incendies sont dus à l'imprudence. Les dommages ainsi causés ne se limitent pas à de simples objets; le feu menace l'homme et les animaux; en Suisse, 20 à 50 décès et plus de 100 blessés sont à déplorer chaque année.

Avez-vous déjà songé à vos réactions en cas d'incendie?

Voilà quel devrait être votre comportement:

- 1) Garder votre calme.
- 2) Appeler les pompiers (No 118).
- 3) Fermer portes et fenêtres, pour éviter la propagation du feu.
- 4) Avertir les personnes, les sauver le cas échéant.
- 5) Evacuer le bétail.
- 6) Lutter contre le feu.

De la rapidité de réaction lors d'un début d'incendie dépend l'efficacité de l'intervention; c'est pourquoi il est conseillé d'avoir dans chaque bâtiment un extincteur, et dans chaque appartement une couverture extinctrice. Ce dernier article, d'un prix modique, est aussi vendu par les grands magasins.

Nous, sapeurs-pompiers, disposons de plus grands moyens, mais si rien n'est entrepris avant notre arrivée, le feu aura largement progressé.

Depuis le début de cette année, notre équipe de Premier Secours est intervenue à 25 reprises, pour des débuts d'incendie ou des inondations. Les sous-officiers ont participé à deux cours de cadres et l'ensemble du Corps à trois exercices; la Revue est programmée au samedi 29 septembre et verra se dérouler un exercice combiné, dès 14 heures à la Grange de Montricher.

Les intéressés sont les bienvenus, particulièrement ceux qui pourraient venir renforcer notre compagnie; pour tout renseignement ou pour présenter leur inscription ils sont priés de s'adresser au commandant; le **recrutement** est ouvert jusqu'au 20 décembre.

Terminons en adressant nos sincères remerciements aux deux camarades qui rendent leur équipement à fin 1984, les sapeurs André Chabloz et Jean-Pierre Dubois, chacun avec 20 ans de service.

Après avoir suivi un cours de formation, le sgt Bernard Chabloz, le cpl André Guex et le machiniste moto-pompe Yves Spanhauer ont aussi droit à notre gratitude, tout comme l'ensemble des membres de notre Corps qui, si besoin est, sont prêts à faire la preuve de leur dévouement en accourant à votre secours.

*Pour l'Etat-Major: le cdt Michel Rauschert
rte de Lausanne 50
tél. 32 01 36*

NOS JUBILAIRES



La Commune du Mont-sur-Lausanne a fêté et fleuri Madame **Nancy Deneriaz** pour ses 90 ans.

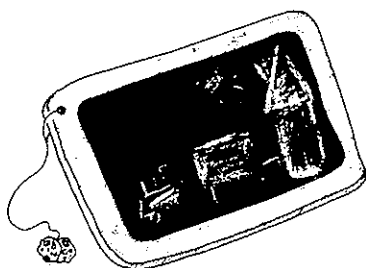
Madame Deneriaz séjourne à la Paix du Soir où elle reçoit en retour l'affection qu'elle a prodiguée pendant de nombreuses années aux (nombreux) malades qu'elle a soignés. Soeur Nancy, comme on l'appelle, est diplômée de la Source depuis 1920. Elle s'est consacrée aux tuberculeux, à Leysin d'abord où elle rencontra son mari puis aux malades du Docteur Mantoux au Cagnet dans le Midi. De retour en Suisse en 1943: elle soigna alors et reconforta de nombreux Lausannois.

Les épreuves ne l'ont pas épargnée: elle naquit à Château d'Oex mais perdit très tôt ses parents: une grand-mère l'éleva ainsi que deux soeurs.

Nous souhaitons encore de belles années à Soeur Nancy et remercions la Commune et la Paix du Soir qui collaborent à son bien-être.

Mme R. Bongard

DANS NOS ÉCOLES...



"Dessin de Julien"

Secrétariat des écoles, collège du Mottier B, 1er étage.
Ouvert: du lundi au vendredi de 7h.30 à 11h.30.

Année scolaire 1984-1985

Les 28 classes du Mont seront tenues par les enseignants suivants:

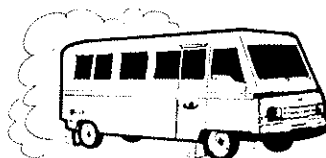
Enf. 2	Mlle Traiber Marianne	Mottier A (rez)
Enf. 3	Mlle Von Krannichfeldt B.	Grand-Mont
Enf. 4	Mlle Jaquet Sylvia	Petit-Mont
Enf. 5	Mme Emery Monique	Les Planches
1P1	Mlle Chevalier Dominique	Mottier A12
1P2	Mlle Gachet Corinne	Mottier A13
1P3	Mlle Guibert Anne	Grand-Mont
2P1	Mlle Barby Martine	Mottier A11
2P2	Mlle Vignaroli Romana	Mottier A22
2P3	Mlle Rod Lise	Grand-Mont
3P1	M. Durussel P.-A. (+ Mme Rusillon)	Mottier A23
3P2	Mlle Pilet Catherine	Grand-Mont
4P1	Mlle Lehmann Catherine	Mottier A20
4P2	Mlle Brasey Eliane	Mottier A21
4P3	Mlle Ludi Magali	Grand-Mont
5P1	Mme Baur Anne-Marie	Mottier B10
5P2	Mlle Baetscher Françoise	Mottier B11
6P	M. Schneider André	Mottier B4
7OPT	M. Chollet Eric	Mottier B1
8OPT	M. Neyroud Pascal	Mottier B2
9OPT	M. Jaccottet Henri	Mottier B5

6SUP	M. Rochat Jean-Luc	Mottier B7
7SUP	M. Liaudet François	Mottier B6
8SUP	M. Matthey-Doret Bernard	Mottier B9
8SUP	M. Vaucher Gérald	Mottier B8
DEV I	Mme Barbey Eliane	Mottier B (rez)
DEV II	M. Schaer Jean	Mottier B3

Nous rappelons que les enseignants et le directeur sont à disposition des parents qui désirent un entretien.

Il est préférable de rencontrer le maître de classe avant de voir le directeur.

Bus scolaire



Suite à la décision prise par notre Municipalité, un nouveau bus scolaire a été mis en circulation à partir du 28 août 1984.

D'une capacité de 36 places-enfants, il permet de conduire au collège du Mottier ou aux Planches les élèves des classes enfantines à 2ème année, domiciliés dans les quartiers sud de la commune (Manloup, Penau, Clochette, Martines).

Le bus effectue 8 boucles par jour sur le parcours suivant:

Les Planches – La Plaisance – Manloup – La Clochette – Les Martines – Rte de Lausanne – Petit-Mont – Mottier – Les Planches.

Du fait de l'introduction de ce nouveau moyen de transport, l'horaire des classes enfantines du Mottier, des Planches et du Petit-Mont a dû être repoussé de 20 minutes l'après-midi:

Ancien horaire:	Nouvel horaire:
08h.45 – 11h.15	08h.45 – 11h.15
13h.40 – 15h.20	14h.00 – 15h.40

M. Marcel Pache a pris le volant de ce nouveau bus qui semble satisfaire amplement les quelque 70 enfants transportés, ainsi que leurs parents!...

NOS SOCIÉTÉS ...

... des Armes de guerre

La saison de tir 1984 est terminée. 154 tireurs (dont 121 astreints) ont effectué leurs tirs militaires.

Classement du tir militaire: 1. Vittoz Ch. 107 pts. 2. Schraner E. 103 pts. 3. Mermier A. et Borloz J.-P. 101 pts. 5. Ducommun G. 99 pts. 6. Hauswirth G. 98 pts. 7. Gillieron Ph., Genevay A., Belet J., Dufour R. et Lambelet A. 96 pts.

Classement du tir en campagne: 1. Pache M. 67 pts. 2. Favre L. et Mermier A. 65 pts. 4. Noverraz G. 64 pts. 5. Ducret A. et Vittoz Ch. 63 pts. 7. Ducommun G. 62 pts. 8. Amaudruz M., Corbaz R. et Schraner E. 61 pts.

Nous vous rappelons encore la date du 27 octobre prochain pour **la soirée de clôture** à la petite salle du Châtaignier. Le comité vous renseignera en temps utile.

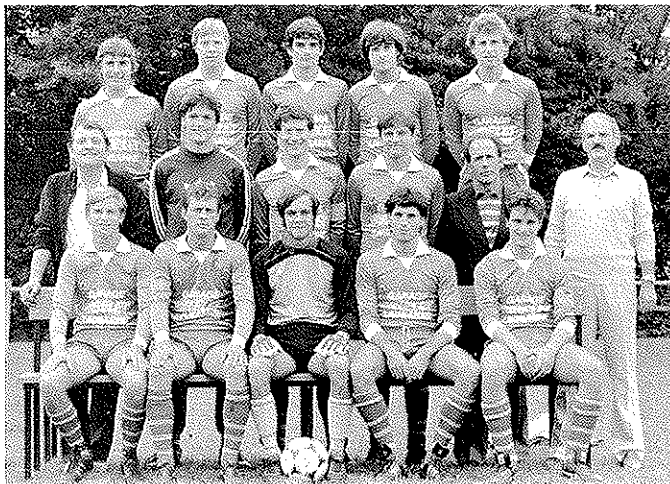
Le comité

... du Football Club

Un départ bien timide

Suisse-Argentine 0-2. Au delà du résultat négatif, c'est la manière de l'équipe nationale qui inquiète la presse romande en ce lundi 3 septembre. A dix jours de son déplacement à Oslo où elle affrontera la Norvège en match comptant pour la prochaine Coupe du Monde au Mexique, l'équipe suisse n'attire que huit mille spectateurs au Wankdorf et fait le désespoir de ses supporters. Le journaliste Norbert Eschmann se veut malgré tout optimiste. "En football, quelle merveille", écrit-il dans les colonnes de 24 heures, "c'est quand on n'a rien qu'on a tout à faire".

A l'heure où nous nous faisons un plaisir de vous présenter le FC Le Mont, version 84-85, cette phrase a retenu toute notre attention. Il y a quelques similitudes entre le climat entourant l'équipe nationale et celui régnant au Châtaignier.



1er rang de gauche à droite:
Jean-Luc RoCHAT – Jean-Marie Dormond – Pascal Duthon
Pierre Dubois – François Foglia

2ème rang:
Yvan Roduit (vice-président) – Patrice Roggli (entraîneur)
Jean-Michel Roulet – Patrick Crausaz – Henri Grand (resp. tech.)
André Brender (président)

3ème rang:
Yves Crausaz – Patrick Oyon – Patrick Brender
Pierre-Alain Dupuis – Denis Kart

Manquent sur la photo:
Mario Urso – Jean-Luc Blanc – Raphaël Monney

Le FC Le Mont, en ce début de saison fait aussi le désespoir de ses supporters. La rentrée footballistique n'a pas été la fête escomptée. Un seul point, huit buts marqués contre treize encaissés, un désintérêt chronique de la population montaine pour son club de football, après trois rencontres le bilan est plutôt mitigé.

L'entre-saison avait pourtant fait naître de légitimes espoirs... Le comité avait clairement exprimé son désir de jouer les premiers rôles. Dans cette optique le visage de

l'équipe a quelque peu changé. Le contingent a enregistré les arrivées de Patrice Roggli (ex joueur de 1ère ligue avec Malley et Stade-Lausanne) en tant qu'entraîneur-joueur, de François Foglia et de Mauro Urso (deux jeunes garçons talentueux qui nous viennent des juniors de Stade-Lausanne), de Jean-Marie Dormond (ex Mézières) et de Raphaël Monney (de retour de Malley après une année en 1ère ligue où il a connu des fortunes diverses, mais a en tout cas prouvé à son entourage ses immenses qualités). Ces nouveaux noms ajoutés aux anciens, l'équipe faisait figure d'épouvantail, sur le papier tout au moins ...

Les matchs amicaux ont été bons. Au bord du terrain du Châtaignier, les commentaires élogieux allaient bon train. "Cette année sera l'année de l'ascension en 2ème ligue", a-t-on pu entendre de tous côtés.

Après trois matchs, l'enthousiasme a fait place à une morosité que l'on espère passagère. Les résultats n'ont pour l'instant pas été à la hauteur des ambitions. Le football est une école de modestie. Certains en font aujourd'hui la douloureuse expérience. L'optimisme doit rester de circonstance. Le championnat est loin d'être joué. Aujourd'hui plus que jamais, il faut avoir présente à l'esprit la phrase teintée d'espoir de N. Eschmann: "C'est quand on n'a rien qu'on a tout à faire".

Pour terminer, je vous rappellerai que le slogan inauguré l'an dernier "J'aime le foot, j'encourage Le Mont" est toujours valable. Alors, faites une fois plaisir à tous ceux qui œuvrent pour notre Club de football et montez du côté de l'Esplanade du Châtaignier. Il s'y passe toujours quelque chose et des buts, ma foi, il s'en marque de fort jolis. A bientôt.

*Pierre-Alain Dupuis
1ère équipe*

... de Jeunesse

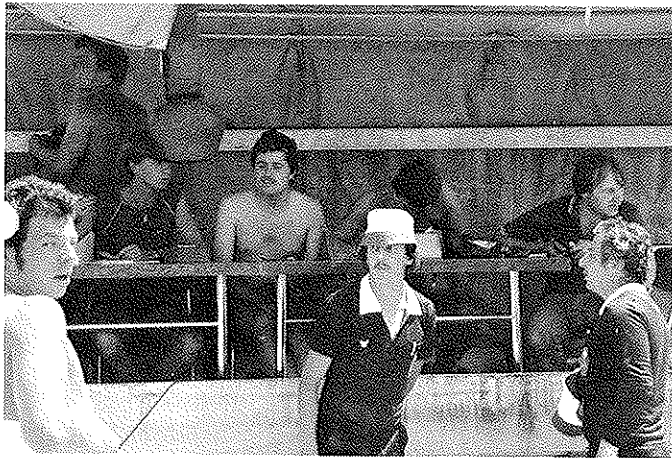
4ème Tour de Jeunesse 7 et 8 juillet

Sous un soleil de plomb et dans une ambiance super-symphathique s'est déroulé pour la quatrième fois consécutive notre célèbre "Tour de Jeunesse". Pourquoi célèbre ? Pour la simple et bonne raison que si chaque année, les équipes se multiplient au rythme actuel, dans deux ans la commune sera obligée de construire de nouveaux terrains de foot pour assurer le bon déroulement de notre Tour... Trêve de plaisanterie, la Jeunesse voulait un grand Tour, le comité a travaillé dans ce sens et la plus belle récompense qu'il a eu est le travail exceptionnel que "toute" la société de même que des amis qui ne sont pas membres, ont abattu pour que les participants repartent contents de leur week-end. Sans fausse modestie, les éloges ne manquaient pas sur notre compte à la vue du travail accompli.

La Jeunesse aimerait remercier le formidable dévouement de Jacky Baudin, ancien membre de la société, qui chaque année se dépense sans compter devant ses fourneaux afin de préparer les repas servis pour l'occasion. Sa gentillesse et sa bonne humeur alliées à ses talents culinaires méritent bien un grand merci de tous les membres de notre société. Autres personnes à remercier, les arbitres. Ces Messieurs ont accumulé les kilomètres durant deux jours pour permettre aux équipes de se confronter dans les

meilleures conditions. Heureusement qu'ils ne nous ont pas facturé les coups de sifflets, notre caissier aurait fait une syncope, vu son jeune âge, cela aurait été dommage. Si les participants sont repartis contents c'est aussi en majeure partie grâce à eux, car ils ont su se faire respecter quand il le fallait. Merci à vous, Messieurs les arbitres.

Maintenant parlons un peu de chiffres pour vous présenter l'ampleur de notre manifestation: 60 équipes de foot, 12 de tractions à la corde, près de 500 participants, 6 jambons servis pour le souper, 70 kg. de rôti pour dîner le dimanche, 650 sandwichs, 200 caisses de boissons de toutes sortes, sans parler du bar et du caveau à vin qui ont marché à merveille. Vous comprendrez aisément pourquoi dimanche soir nos sociétaires étaient épuisés. Heureusement leurs patrons furent compréhensifs le lundi !!!



Les arbitres et le jury eurent fort à faire. Heureusement qu'ils se montrèrent tous à la hauteur.

Pour en revenir au sport, plusieurs personnes nous firent part de leurs craintes de voir les matchs de foot se durcir en raison de la valeur du 1er prix, un week-end à Paris pour huit personnes. Mais là les soucis se révélèrent sans fondement, les joueurs prirent vraiment plaisir à participer et les équipes qualifiées pour les finales n'avaient pas besoin de recourir à l'anti-jeu, leurs qualités suffisaient pour faire la différence. Une seule ombre au tableau, des "petites edettes" perturbèrent le tournoi par leur esprit négatif. Notre jury hésita à prendre les mesures qui s'imposaient, heureusement les arbitres prirent leurs responsabilités et ils arrêtèrent deux de leurs matchs pour anti-sportivité. Une leçon que nous retiendrons l'an prochain.

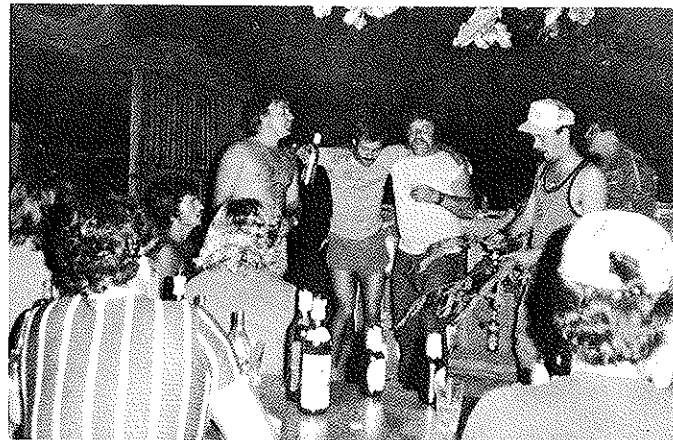
Les finales se passèrent sans problèmes et furent d'un très bon niveau technique compte tenu du nombre de matchs effectués pour parvenir jusqu'à ce stade et de la chaleur étouffante. La traction à la corde se déroula dimanche après-midi et procura une pause bienvenue. Ce fut la célèbre équipe de la cantonale qui gagna cette épreuve de force pure, sous le nom très poétique de "Coppoz d'or".

Après un match de bonne qualité, les "Six-packs" enlevèrent le premier prix en football. Ces joueurs de 2ème et de 1ère ligue méritent bien ce week-end de délasserment dans la ville lumière, leur comportement exemplaire durant ce week-end et leurs qualités techniques en firent de brillants vainqueurs.

Notre quatrième Tour est terminé, nous voulons encore remercier sincèrement tous ceux qui ont pris part à la réussite de notre manifestation.

Et vive le 5ème Tour !!!

Encore deux mots avant de conclure. Notre société s'appelle la Jeunesse et pour qu'elle se perpétue, il nous faut par définition des jeunes. Alors tous ceux qui viennent de finir leur scolarité et que nos activités intéressent peuvent demander de plus amples renseignements à notre Président "Titi" Spanhauer ou à notre vice-président Christophe Roduit.



Après le travail, la détente !

Nous vous rappelons encore notre **soirée du 29 septembre avec Michel Buhler**, un grand moment en perspective à la grande salle du Petit-Mont. Ne manquez pas cet événement.

La Jeunesse

MANIFESTATIONS

Vous viendrez nombreux

le dimanche 7 octobre 1984, cantine du Châtaignier à la vente

au profit du fonds de renouvellement des orgues.

10h. Culte au Châtaignier, avec le groupe Ichthus.
Dès 11h. Ouverture des stands. Apéritif. Dîners.

**Marché fruits-légumes
Tombola - Jeux - Puces
Pain cuit au four à pain
Pâtisseries maison
Livres**

Animation musicale avec la Fanfare du Mont, L'Echo des Bois et le groupe d'accordéonistes "Les vieux soufflets".

Les dons de fruits, légumes, pâtisseries seront reçus le samedi 6 octobre dès 15 h. et le dimanche 7 octobre.

Important: Apporter vos dons pour le marché aux puces, vos livres, vos objets confectionnés, des dons pour la tombola (par ex.: bouteilles de vin, saucissons, etc...) les jeudis 20 et 27 septembre de 18h.30 à 19h., à la salle de paroisse et pendant tous les dimanches de septembre de 11h.30, ou, en tout temps chez Mme Anne-Marie Guex, aux Planches.

Bienvenue aux Montaines et Montains

... de l'APE

Vente d'automne

Vêtements et chaussures d'hiver, luges, patins, matériel et chaussures de ski (enfants et adultes).

Mardi 2 octobre de 16h. à 19h.

Réception des articles (propres et en bon état) dans la grande salle, place du Petit-Mont.

Mercredi 3 octobre de 14h. à 18h.

Vente ouverte à tous

De 18h. à 19h.: remboursement (-10%) ou restitution des articles.

Adresse de l'APE: Patrick Tharin, Champ des Pierres 14, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

SOIRÉE D'INFORMATION

"Les visites"

le mercredi 24 octobre 84 à 20h.15
à la salle de paroisse

La rencontre des autres c'est un souffle de vie. Il est devenu si difficile de se parler.

L'expansion de notre Commune est pour beaucoup l'anonymat. Chacun son lieu de vie, son chez soi, on vit à part. Jusque dans la famille même l'incommunicabilité s'installe. Peur et besoin de communiquer sont en lutte et la peur l'emporte largement. C'est pourquoi nous vous proposons une possibilité de se rendre visite, de faire connaissance, de rencontrer des autres pour les visiter.

Cette soirée d'information animée par M. le Pasteur Ruegg et Mme Wenker nous donnera des moyens concrets de communication au sein de notre Commune. Venez donc nombreux vous informer.

UNE HALTE-GARDERIE AU MONT?

Désirant ouvrir une halte-garderie au Mont, nous aimerions connaître le nombre de personnes intéressées par cette suggestion.

Cette halte-garderie serait ouverte 2 après-midi par semaine, le mardi et le jeudi de 13h.45 à 17h., pour les petits de 3 à 5 ans.

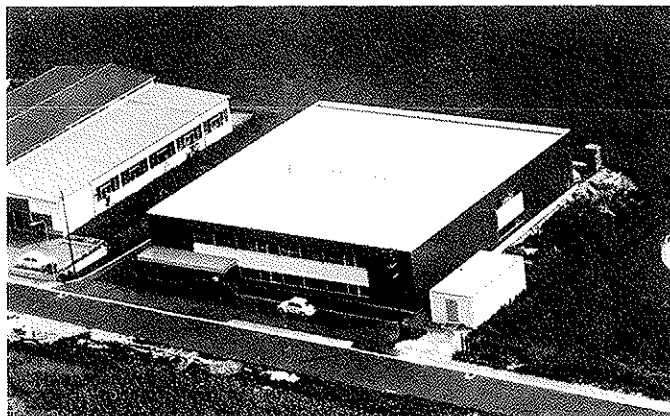
Les personnes heureuses de pouvoir y déposer leurs

enfants seraient aimables de nous le faire savoir, car il est important pour nous de pouvoir juger de la nécessité de cette entreprise.

D'avance, nous vous en remercions.

Gisèle Wyss, tél. 32 14 66
M.-Christine Page tél. 32 14 10

UNE ENTREPRISE DE BUDRON ...



Ets. Georges Maye SA

Ets GEORGES MAYE SA

Agencements industriels et mobilier de bureau.

Fondée en 1950 par Georges Maye à Pully avec l'appui de son épouse, notre activité première était surtout axée sur la vente d'articles de classement.

1952 voit notre installation à Lausanne. L'activité d'alors est complétée par la vente d'étagères d'archives et de bureau. En 1955 l'Etat de Vaud nous confie la fourniture et la pose des rayonnages pour les archives cantonales vaudoises, à la rue du Maupas, pour le classement et le stockage de plusieurs kilomètres de documents.

Notre arrivée au Mont date de 1973. Nous avons construit en Budron un bâtiment spacieux et fonctionnel bien adapté à nos besoins. Ce fut le début de notre expansion dans le domaine du mobilier de bureau.

Une grande partie de notre production sort de nos ateliers, nous avons recours à plusieurs sous-traitants de la région. Outre une production de série, nous nous sommes spécialisés dans le "sur mesure" de l'équipement industriel et de bureau.

L'entreprise occupe une quinzaine de personnes et nous avons une succursale à Genève.
